



La CGT première organisation aux élections CNRACL En France, en Ariège, et au Conseil Départemental 09 !!

En mars dernier, les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, en activité et en retraite, ont élu leurs représentants à la CNRACL (régime couvrant les risques « vieillesse » et « invalidité » des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers)

En plaçant nettement la CGT première organisation aux élections CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, ainsi que les retraités ont exprimé clairement leur confiance dans la CGT !

La CGT confirme sa première place d'organisation syndicale chez les actifs et les retraités au Conseil d'Administration de la CNRACL avec :

28,76 % des voix chez les actifs, soit presque 10% de plus que la seconde organisation syndicale (13 listes candidates)

ET 23,96 % des voix exprimées chez les retraités (12 listes en présence).

Nationalement, la CGT recueille 4 sièges sur 8 au Conseil d'Administration de la CNRACL.

Concernant les actifs, et le vote CGT, l'Ariège est le premier département métropolitain avec 51.41% des voix pour la CGT.

Au Conseil départemental 09, la CGT recueille 57.56 % des voix.

Résultats nationaux

Résultats locaux

Ce vote CGT confirme la confiance envers les administratrices et administrateurs CGT, envers l'organisation syndicale et l'attachement des agents à un système de retraite par répartition à prestations définies. Il démontre également le rejet de la réforme portée par le président Macron, rejet que la CGT incarne pleinement.

Dans la situation actuelle, avec une baisse de 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) sur l'année 2020, au vu du contexte COVID-19, le projet Macron aurait entraîné de fait un effondrement du niveau des pensions des retraités.

Dans son système à point, l'objectif du projet de loi de Monsieur Macron est avant tout l'équilibre financier des régimes de retraite. Le niveau de pension y servirait de variable d'ajustement. Mécaniquement, ce système engendrerait de fait une diminution du niveau des pensions et un recul de l'âge de départ à la retraite.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont une fois de plus largement donné leur voix à la CGT en votant lors des élections CNRACL.

FORTE DE SA PREMIÈRE PLACE, LA CGT CONTINUERA À DÉFENDRE LA CNRACL ET LES INTÉRÊTS DES AFFILIÉS ET PENSIONNÉS.